

CONCEPT DE FORMATION POSTGRADUEE

EN PEDIATRIE

1. Nom de l'établissement :

Hôpital du Valais
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
Service de pédiatrie
Hôpital de Sion
Avenue du Grand Champsec 80
1951 Sion

Établissement de formation en pédiatrie de catégorie 3 ans

2 ans en pédiatrie de base

1 année pour la formation secondaire en pédiatrie hospitalière

2 ans pour la formation secondaire comme pédiatre en cabinet médical.

6 mois en néonatalogie

6 mois en urgence pédiatrique

Responsable de la formation post-graduée : Dr Juan LLOR



Version février 2021

1.3 Caractéristiques de l'établissement de formation

L'hôpital du Valais comprend deux centres hospitaliers : le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) et le Spital Zentrum Oberwallis (SZO). Chacun de ces centres hospitaliers comprend un service de pédiatrie localisé, respectivement depuis 2005, dans les hôpitaux de Viège et Sion

Les services de pédiatrie de Sion, Sierre et Martigny ont été regroupés à Sion.

Un Pôle Enfant a été créé comprenant un Service de Pédiatrie et un Service de Chirurgie Pédiatrique. Les urgences Pédiatriques sont interdisciplinaires.

La néonatalogie est une Division Cantonale, elle certifiée IIB par la CANU.

La Pédo-psychiatrie est un Service localisé à l'Hôpital de Sierre, les hospitalisations pédopsychiatriques en urgences se font dans le Service de Pédiatrie à Sion.

Le service de pédiatrie de Sion est avec ceux des hôpitaux de Aarau, Coire, Lucerne, Fribourg et Winterthur l'un des six établissements de formation postgraduée reconnue pour la catégorie 3 ans. Il est reconnu pour une durée de deux ans pour la pédiatrie de base, d'une année pour la formation secondaire en pédiatrie hospitalière, et de deux ans pour la formation secondaire comme pédiatre en cabinet médical.

Le service de chirurgie pédiatrique qui partage les mêmes locaux est également un établissement de formation reconnu pour deux ans dans cette spécialité.

Les enfants hospitalisés dans les mêmes locaux sont pris en charge de manière globale selon leur pathologie, par le pédiatre ou par le chirurgien pédiatre, avec des consultations et visites communes.

Le Pôle Enfant est constitué :

- Secteur hospitalier comprenant 14 lits dont 2-4 lits de soins continus
- Division Cantonale de néonatalogie comprenant 7 lits dont 4 lits de soins intensifs de niveau IIB et 3 de soins standards
- Secteur hôpital de jour comprenant 10 lits
- Unité de neuro-pédiatrie : 2 neuropédiatre, un neuro-réhabilitateur et une neuro-psychologue
- Polyclinique de pédiatrie pour les consultations spécialisées
- Secteur d'urgences médico-chirurgicales pédiatriques

La formation des deux de base des assistants se base sur des rotations aux services « urgences » (inclus « polyclinique »), « hospitalisation pédiatrie » et « néonatalogie » (inclus « maternité »).

1.4 Statistiques du service

Nombre d'hospitalisations	
- Pédiatrie	1421
- Néonatalogie	189
Urgences	12567
Patients ambulatoires	975
Consultations spécialisées	2497
Naissances	1700

1.5 Réseau de formation post-graduée

Collaboration étroite avec le service d'obstétrique du CHVR avec participation aux colloques quotidiens du matin des gynécologues sur les situations prénatales.

Chaque trimestre, colloque prénatal qui permet de planifier la prise en charges des situations médicales particulières ou complexes.

Colloque de périnatalité bimensuel sur les situations psychosociales avec participation des psychiatres.

Colloque Mortalité/Morbidité 2x/année

Collaboration avec le service de pédopsychiatrie permettant la prise en charge en urgences es situation en attente d'un retour soit à domicile, soir en institution ou transfert dans le service de pédopsychiatrie. Un médecin, une infirmière et une psychologue y sont dédiés, supervisés par le Dr Guignet, chef du service de pédopsychiatrie du CHVR.

Collaboration clinique très étroite avec les Hôpitaux Universitaires Romands : Département médico-chirurgical du Centre Universitaire Vaudois (CHUV) et les Hôpitaux Universitaires Genevois (HUG).

Diverses consultations spécialisées sont réalisées par les responsables de spécialités de ces hôpitaux universitaires dans notre service.

Les Dr Juan LLOR (soins intensifs pédiatriques) et Yan PACCAUD (néonatalogie) sont médecins agréés au CHUV.

Participation active aux réseaux d'engagement officiels du CHUV (Res4PED) et des HUG.

Collaboration étroite avec les pédiatres libéraux avec l'organisation de colloques de formations mensuels.

Participation au « Swiss Cystic Fibrosis Reference Centers » grâce à la reconnaissance obtenue permettant aux patients valaisans d'avoir accès à toutes les thérapies.

Collaboration avec les services de pédiatrie de l'Hôpital Régional de Chablais (Rennaz) et du Spitalzentrum Oberwallis (Viège).

Spécialités représentées à l'Hôpital de Sion :

Pédiatrie générale
Néonatalogie
Urgences
Neuropédiatrie
Allergologie pédiatrique
Onco-hématologie pédiatrique
Endocrinologie pédiatrique
Cardiologie pédiatrique
Pneumologie pédiatrique
Mucoviscidose
Rhumatologie pédiatrique
Gastro-entérologie pédiatrique
Néphrologie pédiatrique

2. Equipe Médicale

Médecins formateurs :

2.1 Responsable de l'établissement de formation

Médecin Chef : Dr Juan LLOR, FMH en pédiatrie,
FMH en Médecine intensive,
Instructeur PALS,
Coordinateur sécurité du Patient (Security Officer)
juan.llor@hopitalvs.ch

2.2 Suppléant

Médecin chef : Dr Yan PACCAUD, FMH en pédiatrie,
Formation approfondie en néonatalogie
Responsable de la néonatalogie et simulation
Instructeur Sart4Néo
yan.paccaud@hopitalvs.ch

2.3 Coordinateurs de la formation postgraduée

Dr Juan LLOR
Dr Michel RUSSO

2.4 Médecins Cadres impliqués dans la formation post-graduée

Médecins adjoints : Dr Michel RUSSO, FMH en Pédiatrie
Responsable du secteur hospitalisation et simulation
Instructeur PALS
Echographie des hanches selon Graf
michel.russo@hopitalvs.ch

Dre Sharon RATNAM, FMH en Pédiatrie
Responsable du Groupe de protection de l'Enfant
sharon.ratnam@hopitalvs.ch

Dre Estefania HERNANDEZ, FMH en Pédiatrie
Responsables du secteur urgences (50%)
DIU allergologie
estefania.hernandez@hopitalvs.ch

Dre Alyssa Wuest, FMH en pédiatrie,
Formation approfondie en néonatalogie (30%)
Instructeur Sart4Néo
Echographie des hanches selon Graf
Alyssa.Wueest@hopitalvs.ch@hopitalvs.ch

Dre Claudia POLONI, FMH en pédiatrie
Formation approfondie en neuropédiatrie

Médecin hospitalier : Dr Milan ZEDKA,
Neuro-réhabilitation (20%)

Cheffe de clinique : Dre Nicole FAIGNART, FMH en pédiatrie
Formation approfondie en neuropédiatrie
Électroencéphalographie (SSNC)

Médecins agréés : Dre Franziska Phang-Hug
Endocrinologie pédiatrique

Dre Laura Crosazzo Franscini
Onco-hématologie pédiatrique (CHUV)

Pr Michaël Hofer
Rhumatologie pédiatrique (CHUV-HUG)

Pr Nicole Sekarski (CHUV)
Pr Maurice Beghetti (HUG)
Cardiologie pédiatrique

Pr. Dimitri Ceroni (HUG)
Pr Pierre-Yves Zambelli (CHUV)
Orthopédie pédiatrique
Pr Constance Barazzone
Pneumologie pédiatrique (HUG)

Dre Anne Mornand
Mucoviscidose (HUG)

Dre Alexa Giroud Rivier
Gastro-entérologie pédiatrique

Prof. Paloma Parvex
Néphrologie pédiatrique (HUG)

Dr Jean-Marc Vuissoz
Diabétologie pédiatrique

Dre Rieubland Claudine
Génétique médicale

Service de chirurgie pédiatrique

Pr Bernard GENIN (Spécialiste en chirurgie pédiatrique)
Dr Pascal RAMSEYER (Spécialiste en chirurgie pédiatrique)
Dr Emmanuel Stefan ALEXE (Spécialiste en chirurgie pédiatrique)

Collaboration avec le Service de Pédopsychiatrie

Dr Boris GUIGNET (Chef de Service)
Médecins du service de pédopsychiatrie
Infirmière en pédopsychiatrie et psychologues

2.5 Rapport médecins en formation / médecins formateurs

Nombre de médecins cadres formateurs : 8
Nombre de médecins chef de Clinique : 3
Nombre de médecins assistants : 10.5

Donc un rapport médecins en formation/médecins formateurs de 1:1.

3. Mise au courant lors de l'entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

Lors de son entrée en fonction, le médecin assistant bénéficie d'un accueil par la direction de l'institution et reçoit dans ce cadre une formation sur le fonctionnement de l'Hôpital du Valais et le CHVR.

Il est ensuite accueilli par le Chef du service qui effectue avec lui une visite du service et de l'Hôpital. Il reçoit des explications sur l'organisation du service de pédiatrie de la part du médecin chef et des cadres infirmiers.

Il reçoit un cahier de charge et les documents organisationnels des secteurs, ainsi que des documents médicaux de référence.

Durant les trois premiers jours, il reçoit des formations médicales théoriques spécifiques qui lui permettent de connaître les spécificités de son activité et d'apprendre l'essentiel pour fonctionner rapidement.

Un demi-journée est dédiée à la néonatalogie avec une introduction théorique et un atelier de simulation.

Des formations sur la chirurgie, la pédopsychiatrie, la facturation et la codification sont données lors de ces journées d'introduction.

Les premières semaines, les médecins assistants font des rotations rapides pour se familiariser avec tous les secteurs, ils sont alors jumelés dans l'activité clinique.

Dans le cursus de formation, il bénéficie du soutien d'un tuteur qui lui est attribué.

Des entretiens d'évaluation ont lieu au 2ème mois, puis chaque semestre. Des objectifs sont décidés et transmis au médecin en formation.

Des réunions étendues avec la présence de tous les médecins du service ont lieu deux fois par année permettant d'échanger sur le vécu et les besoins des uns et des autres.

3.2 Service d'urgences /service de piquet

Pendant sa formation, l'assistant passera en rotations dans les services « urgences/ambulatoire », « hospitalisation » et « néonatalogie ».

Le nouvel assistant ne commencera les gardes qu'après 6 à 8 semaines d'activité dans le Service.

L'assistant interagit directement avec le cadre de garde.

La nuit le médecin cadre de garde est présent en mois de 15 minutes.

3.3 Administration

Lors de chaque entrée en fonction de l'assistant, bénéficie d'une formation sur la facturation, la codification et certains aspects asséurologiques.

Ces formations sont données par les cadres du service et les responsables administratifs de l'hôpital.

3.4 Mesures en faveur de l'assurance qualité et sécurité des patients

Il existe dans le CHVR une culture de la qualité et la sécurité.

La déclaration d'évènements est inscrite dans la loi sur les établissements sanitaires du canton du Valais.

Un système de déclaration des incidents et évènements indésirables est inclus dans le dossier informatique du patient.

Un cercle qualité existe dans le service depuis plus de 10 ans, il analyse mensuellement les incidents et propose des mesures d'améliorations qui sont visibles par le déclarant. Ces mesures sont visibles de tous via un « journal mensuel » et selon l'importance par information en « temps réel » par mailing.

Le Dr Juan LLOR a suivi une formation de Security Officer et d'Error Risk Analysis.

Un lien régulier et établi avec le service qualité de l'institution.

3.5 Directives spécifiques de la clinique

Les investigations et traitements sont inspirés du Vademecum de pédiatrie et de néonatalogie du CHUV. Dans le service des protocoles sont établis pour toutes les situations critiques fréquentes.

Les recommandations éditées dans la revue de la Société Suisse de Pédiatrie sont implémentées.

Les médecins sont encouragés à consulter des sites internet spécifiques comme UpToDate, Les articles désirés peuvent être consultés ou commandés via la bibliothèque du CHVR.

4. Contenu de la formation post-graduée

4.1 à 4.3 Contenu de la formation enseignée, compétences

Au cours de son séjour à Sion, l'assistant passera dans les 3 secteurs « urgences/ambulatoire », « hospitalisation » et « néonatalogie ».

L'assistant reçoit un cahier de charges qui règle le fonctionnement de chaque secteur.

Durant sa formation dans le service, le médecin assistant pourra découvrir ou approfondir ses connaissances dans les différents objectifs de formation en pédiatrie générale et néonatalogie, notamment :

- Les exigences de base
- La connaissance du développement normal
- La conduite d'anamnèses détaillées et d'examen clinique du prématuré à l'adolescent
- Le plan d'investigations approprié en fonction de l'âge et des pathologies rencontrées
- Prendre conscience des coûts des examens complémentaires demandés
- Proposition d'un plan thérapeutique adéquat
- La surveillance des évolutions des pathologies rencontrés avec adaptation des traitements
- Utilisation rationnelle et appropriée des médicaments en fonction des âges
- Principes de nutrition entérale et parentérale
- Connaissances de normes d'examen de laboratoire usuels selon l'âge
- Suivi de patients avec pathologies chroniques (mucoviscidose, encéphalopathies, ...)
- Dépistage et prise en charge des problèmes de maltraitance, négligence ou abus sexuel
- Mesures de protection de l'enfant
- Reconnaissance des troubles alimentaires et psychiatriques
- Diagnostic et prise en charge des troubles relationnels parents-enfant
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Apprentissage des gestes techniques de base (prise de sang, sondage vésical, ponction lombaire, ponctions vésicale, ECG, administration d'aérosols, ...)
- Collaboration avec les collègues et soignants
- Prise de conscience de ses limites
- Participation au recensement et à la discussion des incidents critiques
- Connaître l'adaptation physiologique du nouveau-né
- Reconnaître et traiter les troubles de l'adaptation des nouveau-nés les plus fréquents
- Identification et prise en charge des facteurs de risque maternels pour le nouveau-né
- Suivi et surveillances des prématurés
- Prise en charge des pathologies usuelles en néonatalogie (infection, toxicodépendance maternelle, problème psycho-social, troubles respiratoires, digestifs, ...)
- Connaissances des examens de dépistage néonataux

- Conseils à la maman avant la sortie
- Réanimation des nouveau-nés
- Préparer un abstract et un poster pour le congrès de la Société Suisse de Pédiatrie
- Connaissance et familiarisation avec le monitoring des incidents selon les principes de la Qualité des soins et la Sécurité des patients
- ...

4.4 Formation structurée

Les séances de formation structurée ont lieu tous les matins à la fin du rapport de garde
Un journal club mensuel est organisé de même que des présentations de cas

Le CHVR a un centre de simulation qui permet plusieurs fois par année de faire des simulation pédiatrique ou néonatales médico-soignantes

Un mardi par mois a lieu la visioconférence organisée par le CHUV et les HUG (8h à 10h)

Colloques pour et avec les pédiatres de ville 6x/année

Toutes les semaines, deux colloques de radiologie : neuroradiologie et pédiatrie (radiologue pédiatre)

L'institution participe à la formation des assistants à concurrence de 1500.-/année

Organisation par le service de symposium d'une ½ journée 2-3x/année

Formation post-graduée commune avec l'Hôpital du Chablais 5 demi-journées par année comprenant des cours de santé publique, d'éthique médicale et de qualité.

Préparation à des présentation sous forme de posters ou de communication à un congrès de pédiatrie ou de néonatalogie

Les assistants sont encouragés à participer au congrès de la SSP/SGP et de faire le cours PALS ou EPALS

Visite quotidienne des patients hospitalisés avec présence d'un médecin cadre, contrevisite quotidienne avec un médecin cadre

Formation en échographie des hanches selon Graf et au dépistage échographique des dysplasies de hanches chez des nourrissons à risque.

Bibliothèque

Textbook dans le service

Accès à la Bibliothèque de l'hôpital du Valais (Up todate, nombreux abonnements à des revues et journaux médicaux, recherches bibliographiques)

Accès Internet dans le département.

Ordres de services propres, ainsi que ceux des services universitaires de Genève et Lausanne.

Accès libre à la bibliothèque universitaire de Genève et Lausanne via les médecins cadres.

Recherche

Les médecins assistants participent à des projets de recherche clinique en lien avec le CHUV ou les HUG.

5. Evaluations

5.1 Evaluation en milieu de travail

Mini-CEX et DOPS

L'ensemble des assistants bénéficie de manière régulière d'un mini-CEX lors de leurs tournus plusieurs fois/année.

5.2 Entretiens et évaluations

Lors de son 1^{er} entretien à 2 mois, l'objectif de formation adapté en fonction des années d'expérience est précisé après une évaluation réciproque.

Les entretiens de suivi se font au minimum semestriellement avec évaluation et clarification des objectifs.

À tout moment, à la demande de l'assistant ou d'un médecin cadre, un entretien est fait.

6. Candidature

Sur les 10.5 postes, 5 à 6 sont occupés par des assistants en rotation avec les universités de Lausanne et Genève.

Il est donc recommandé de postuler aux réseaux et à Sion en même temps.

6.1 Dates pour déposer les candidatures

Les candidatures sont reçues et étudiées en tout temps, les postulants sont convoqués pour une audition.

Les engagements se font dans un délai de 6 à 24 mois avant la date d'entrée en fonction.

6.2 Adresse pour déposer une candidature

Dr Juan LLOR
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
Service de pédiatrie
Hôpital de Sion
Avenue du Grand Champsec 80
1951 Sion
juan.llor@hopitalvs.ch

6.3 Documents à joindre à la candidature

Lettre de motivation

Curriculum Vitae (CV) avec un tableau récapitulatif de la formation post-graduée accomplie

Stages effectués et formation accomplie et envisagée

Evaluations des formations et stages effectués

Références

6.4 Traitement de sélection

Les médecins assistants au bénéfice d'une année de formation en pédiatrie ou dans une autre discipline comme la médecine interne bénéficient plus de la formation prodiguée.

Il ne s'agit pas d'un pré-requis obligatoire.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

Chaque dossier est étudié et le médecin en formation pourra être convié à un entretien si son dossier est retenu.

L'entretien a lieu en présence des cadres du service et dure environ 30 minutes.

En fin d'entretien, il est informé du délai de réponse en vue d'un engagement éventuel.

6.6 Contrat d'engagement

La durée d'engagement est en général de deux ans.

L'assistant effectuant une année dans un autre cursus de formation est engagé pour un an.

Annexe 1

Urgences pédiatriques multidisciplinaires

Nombre de consultations : env. 13'000/année :

Médecins responsables : médecin-cadres de garde (pédiatre et chirurgien pédiatre)

Description générale de l'unité :

Centre d'accueil de toutes les urgences et consultations ambulatoires non programmées.

L'activité consiste essentiellement en un tri des urgences médicales, chirurgicales et traumatologiques par le médecin interne.

Les cas graves sont pris en charge en étroite collaboration avec le service multidisciplinaire des Urgences de l'Hôpital.

Les objectifs de formation de l'assistant se rapportent au paragraphe 12 du catalogue des objectifs d'apprentissage en pédiatrie générale.

Annexe 1

Hospitalisation de pédiatrie et hôpital de jour pédiatrique

Nombre de lits : 14 lits d'hospitalisation (dont 2-4 des soins intermédiaires)
10 lits hôpital de jour

Médecins responsables :

Un médecin cadre avec participation engagée des autres médecins cadres et d'un chef de clinique. Responsabilité partagée avec les médecins cadres de chirurgie pédiatrique, ORL, médecins dentistes, autres chirurgiens.

Description du Service :

Le service d' « hospitalisation » prend en charge des patients devant être hospitalisés (à l'exclusion des cas néonataux), soit pour une pathologie aiguë médicale, chirurgicale ou traumatologique, soit pour une pathologie chronique (exemples : diabète, syndrome néphrotique, mucoviscidose, cas oncologiques, cas neurologiques...)

Patients pédopsychiatriques pour évaluation ou introduction de nouvelles thérapies.

Le secteur « ambulatoire » fonctionne comme clinique de jour et traite les enfants demandant des soins ambulatoires de pédiatrie, de chirurgie pédiatrique, soins dentaires, ophtalmologie, ORL, endoscopies, test endocrinien, désensibilisation, test de provocation oral... Un médecin cadre est responsable.

Description des objectifs d'apprentissage : surveillance et soins des cas chirurgicaux et des patients traumatisés.

Titre du module (les numéros de chapitre se rapportent au catalogue des objectifs d'apprentissage)	Activité	Niveau de soins
(12) Maîtrise des urgences pédiatriques	A	II
Désordres génétiques, malformations et	B	II + III
(14.3) Troubles du développement	A	II
(14.4) Désordres nutritionnels	A	II + III
(14.5) Maladies du tube digestif et du foie	A	II + III
(14.6) Maladies du tractus respiratoire	A	II
(14.7) Maladies du cœur et des vaisseaux sanguins	B	II
(14.8) Déficiences immunitaires et désordres auto-immuns	B	II
(14.9) Allergies	A	II
(14.10) Maladies rhumatismales	A	II
(14.11) Maladies du sang et de la coagulation	A	II + III
(14.12) Tumeurs	B	II + III
(14.13) Maladies du système urogénital	A	II
(14,14) Maladies du système nerveux	A	II + III
(14.15) Maladies neuromusculaires	A	II + III
(14.16) Maladies du squelette et des articulations	A	II + III

(14,17)	Endocrinopathies	A	II
(14.18)	Maladies métaboliques	B	II
(14.19)	Maladies infectieuses	A	II
(14.20)	Maladies de la peau	B	II
(14.21)	Maladies psychologiques, psychosomatiques et du comportement	A	
(14.22)	Médecine de l'adolescent	B	II

Annexe 2

Néonatalogie et Maternité

Responsable : De Yan Paccaud

Le service héberge les soins intermédiaires et les hospitalisations d'enfants prématurés et/ou des nouveau-nés de moins d'un mois.

Activité de type IIB selon la reconnaissance de la CANU.

Nombre de lits : 7 lits au total
4 lits avec VNI possible

Médecins responsables :

Médecins cadres de pédiatrie spécialistes en soins intensifs et en néonatalogie.

Responsabilité partagée avec les autres médecins cadres de la pédiatrie et les médecins cadres de chirurgie pédiatrique selon la pathologie prise en charge.

Description générale de l'unité :

Prise en charge des nouveau-nés malades, à l'exception des prématurés de moins de 32 semaines*, des grossesses multiples de moins de 34 semaines, des malformations graves et des cas de chirurgie néonatale

*prise en charge possible de prématurés dès 30 semaines transférés après stabilisation en milieu universitaire

Soins et surveillance intensive, ventilation non-invasive (CPAP nasale et High Flow oxygène), à l'exception de la ventilation assistée prolongée.

Intervention du médecin interne en salle d'accouchement ou d'opération pour toute naissance ou nouveau-né à risque, avec supervision par un chef de clinique et/ou un médecin cadre.

Contrôle en nurserie de tous les nouveau-nés non malades (1700 naissances)

Titre du module (les numéros de chapitre se rapportent au catalogue des objectifs d'apprentissage)	Activité	Niveau de soins
▪ (12) Maîtrise des urgences pédiatriques	A	II + III
▪ (13) Soins intensifs	B	II + III
▪ (14.2) Maladies du nouveau-né	A	
▪ (14.1) Désordres génétiques, malformations et syndromes dysmorphiques	A	II
▪ (14.3) Troubles du développement	A	II

▪ (14.4) Désordres nutritionnels	A	II + III
▪ (14.5) Maladies du tube digestif et du foie	A	II + III
▪ (14.6) Maladies du tractus respiratoire	A	II + III
▪ (14.7) Maladies du cœur et des vaisseaux sanguins	B	II
▪ (14.8) Déficiences immunitaires et désordres auto-immuns	B	II
▪ (14.11) Maladies du sang et de la coagulation	A	II + III
▪ (14.13) Maladies du système urogénital	A	II
▪ (14.14) Maladies du système nerveux	A	II + III
▪ (14.15) Maladies neuromusculaires	A	
▪ (14.16) Maladies du squelette et des articulations	A	II
▪ (14.17) Endocrinopathies	B	II
▪ (14.18) Maladies métaboliques	B	II
▪ (14.19) Maladies infectieuses	A	II
▪ (14.20) Maladies de la peau	B	II
▪ (14.21) Maladies psychologiques, psychosomatiques et du comportement	A	II

Description des objectifs d'apprentissage abordés dans l'unité/division qui ne figurent pas dans le catalogue des objectifs d'apprentissage des modules concernés :

Annexe 4

Consultation spécialisée : neuropédiatrie

Unité de Neuropédiatrie Cantonale de l'Hôpital du Valais

Médecin responsable : Dr Claudia Poloni

Autres médecins formateurs :

Dre Nicole Faignart

Dr Milan Zedka (Neuroréhabilitation)

Nombre de consultations : 1220

Assistants en rotation possible

Niveau de soin : I - II – III

Annexe 5

Consultation spécialisée : onco-hématologie pédiatrique

Médecin responsable : Dr Laura Crozasso

Nombre de lits propres : 1 dans chambre d'isolement protecteur + lits banalisés

Nombres de consultations ambulatoires par année : 200

Nombre d'assistant en formation : à tour de rôle ceux du service de pédiatrie en fonction des cas

Niveau de soin : II et III